

**ÉLOGE ACADÉMIQUE
DU PROFESSEUR ANDRÉ SIMONART
MEMBRE HONORAIRE RÉGNICOLE**

par

Ch. MERTENS de WILMARS et T. GODFRAIND,
membres titulaires

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Monsieur le secrétaire perpétuel de la « Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België »,

Chers collègues,

Très chers amis,

Il y a des vies dont le terme clôt une époque et dont le deuil en éteint les principes. En évoquant ces vies, on a le sentiment de tourner une page de l'histoire. Sobre mais passionné, critique mais enjoué, André Simonart était modèle de sa culture et animateur de son temps. Rien n'ébranlait ses convictions, parce qu'il les mûrissait à la sagesse de son expérience ; rien ne dérogeait à sa fidélité, parce qu'il l'éprouvait à l'amour de ses options. La baronne Hubert Simonart, sa belle-fille, l'a défini en deux mots : rectitude et service. Il n'était jamais que lui-même et se donnait toujours pour tout ce qu'il était. C'est au terme d'une conversation à Tenneville - ce havre de paix qu'il chérissait avec bonheur - que j'ai compris le sens de sa foi : c'est à nous de prouver l'existence de Dieu en le créant dans chacun de nos actes. André était un message. De cet ami si franc, j'aimerais vous dire tout mon sentiment.

Né à Louvain, le 21 décembre 1903, et décédé à Tildonk le 21 avril 1992, André tenait d'une famille patricienne que définit un audacieux mélange de tradition, de fidélité, de novation et de fronde. L'histoire de ce clan originaire du Brabant wallon, est étonnamment prémonitoire de son futur : jusqu'à ce jour, les mêmes fonctions y figurent à périodes régulières et le risque qu'elles impliquent n'entrave jamais leur exercice.

Au XVI^e siècle, Hubert Simonart, prieur de l'Abbaye de Postel, condamne l'émeute et se fait assassiner par un gueux. Au début du XVII^e, une dame Simonart, alchimiste de son état, est traitée de sorcière et

brûlée en place d'Ohain. A la fin du XVII^e, Wavre se discipline sous la férule d'un bourgmestre du nom. Au XVIII^e, un curé Simonart, las d'attendre les subsides sollicités, restaure à ses frais, l'église de Huppaye. Au XIX^e siècle s'amorce une lignée de médecins, en la personne de Pierre-Charles. Celui-ci, né à Wavre en 1814 et y décédé en 1862, fut le premier médecin diplômé à l'UCL en 1838, après la réouverture de notre Alma Mater en 1834. Décédé à 48 ans, il laisse une veuve avec huit enfants. L'aîné Alfred, né à Wavre en 1837 et décédé à Ardoois en 1882, fait carrière en Flandre occidentale. Il aura un fils : Edgar, né à Ardoois en 1872, qui vient s'établir à Louvain en 1890 pour y faire ses études de Médecine ; il s'y installera comme médecin légiste, eut six fils dont André fut le deuxième. Il publia un manuel d'Anatomie qui fait date, et reste stoïquement à Louvain de 1914 à 1918, fidèle à son devoir d'état, tout en envoyant son épouse se réfugier en Angleterre.

En 1926, deux ans avant d'être proclamé docteur en Médecine avec la plus grande distinction, notre collègue publie, sous la direction du professeur Ide, deux mémoires, aux Archives internationales de Pharmacodynamie. Il y précise les propriétés des organes isolés, dont Magnus avait signalé l'intérêt, dès le début du XX^e siècle. André poursuit sa carrière de chercheur au laboratoire du professeur Joseph Hoet. Il s'intéresse aux dérivés de la choline et se concentre sur les effets muscariniques et nicotiniques. Ces activités scientifiques précoces le firent lauréat du concours universitaire, lauréat du concours des bourses de voyage et lauréat du prix quinquennal des sciences pharmacologiques de notre Académie. De 1930 à 1932, il réside en qualité de fellow, à l'Université de Pennsylvanie, au laboratoire de Nelson Richards. Par après, il devient assistant de Gunn et de Sherrington à Oxford, puis collaborateur de Bijlma à Utrecht. Agrégé de l'enseignement supérieur, il est nommé chargé de cours à l'UCL en 1933 et professeur de Pharmacodynamie et Thérapeutique en 1936. Il est reçu par notre Compagnie en 1948.

Dès son retour des Etats-Unis, il s'attache à démontrer l'importance de la longueur de la chaîne aliphatique substituée, dans la formation des esthers synthétiques de la choline. Goodman et Gillman soulignent, encore aujourd'hui, l'incidence thérapeutique de ces travaux. Ses recherches sur les dérivés de la choline, l'amènent à examiner l'hydrolyse de l'acétylcholine et son inhibition par les inhibiteurs de la cholinestérase. Il démontre que l'acétylcholine injectée dans l'artère fait se contracter les muscles squelettiques et agit, par conséquent, en qualité de neurotransmetteur. De cette époque datent deux mémoires impor-

tants : l'un rédigé par André et Edgar Simonart, l'autre par André. En démontrant que le curare inhibe la réponse contractile des muscles à l'injection d'acétylcholine, ces deux auteurs confirment l'hypothèse de Dale qui les cita maintes fois.

En 1930, il publie une étude sur les toxémies traumatiques, plus particulièrement celles des grands brûlés. L'ouvrage contribua au progrès du traitement des accidentés. Ses observations rejoignent celles des neuropsychiatres soucieux d'atténuer les effets du stress. Son expérience de la malnutrition l'incite à publier divers travaux sur le traitement des rapatriés des camps de concentration.

Tel un fil d'Ariane, la compassion pour la souffrance conduit tous les travaux d'André Simonart. Curieux, il l'étudie ; compatissant, il la combat ; rationnel, il l'expérimente ; austère, il la pratique, il prit le risque de la subir pour l'épargner aux autres ; elle inspire sa spiritualité. Pèlerin fidèle de l'hospitalité de Lourdes, président du Mémorial national de Breendonk, fêru de discipline, homme de droit et de devoir, il a toujours tenu la souffrance en respect, dans les deux sens de ce terme. Par goût et par option, il connaissait l'enchaînement causal entre : aimer, choisir, renoncer et se discipliner en vue d'un libre arbitre, autonome et responsable. Chacune de ses options était librement choisie, consciemment programmée et courageusement réalisée.

Il laisse 250 publications et 100 études qui condensent les travaux de ses collaborateurs. Il laisse surtout ce remarquable « *Éléments de Pharmacodynamie et de Thérapeutique* » et ce « *Recueil de prescriptions médicales* » dont trente promotions de médecins ont bénéficié. Il accéda à l'éméritat en 1969, au cours d'une séance académique mémorable dont l'enthousiasme et l'humour dirent l'admiration et l'affection que le pays tout entier portait à l'homme, à son œuvre et à sa vie. Notre Souverain, en premier, lui dira et lui témoignera son estime. Il était Grand Officier des Ordres de Léopold, de Saint Grégoire le Grand et du St. Sépulcre. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur. Il était avant tout, un ancien combattant de la guerre 40-45.

C'est l'intention créatrice qui fait d'une carrière une vocation, d'un chercheur un fondateur, et du narcissisme un altruisme. L'œuvre de notre collègue survit dans le travail de ses collaborateurs : Alexandre Fain à l'Institut tropical d'Anvers ; Alphonse Lafontaine à l'Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie de l'Etat, autant qu'à l'UCT ; Théophile Godfraind à la présidence de notre Compagnie, lors de son cent cinquantième anniversaire ; Pierre De Temmerman, Carl Thomas et Carl

Harvengt à l'UCL ; Alexandre de Hemptinne à la RUG et feu Hubert Vanderhaeghe à la KUL.

*
* * *

Deux événements ont heurté, de plein fouet, la sensibilité de notre confrère : l'invasion de sa patrie en 1940 et la ségrégation de son université en 1967. Il fut à leurs mesures.

Face au nazisme, il risque sa vie pour résister à l'impérialisme idéologique et territorial. Sa résistance le conduit à Breendonk ; sa révolte à un pouvoir qui décrie, le traîne de Breendonk à Buchenwald, où il a consacré son savoir médical aux autres détenus.

Face à l'intolérance linguistique, il se fait tolérant et sage. Conscient des erreurs commises, respectueux de ses compatriotes et admiratif de la culture flamande, il ne sera jamais outré mais souvent déçu. Il ne comprenait pas pourquoi une communauté, créativement intelligente et artistiquement vivace, conditionne son identité à sa territorialité. Il assista, chagrin, à l'évanescence de cette qualité bourguignonne, si spécifique à la Flandre, la tolérance. Était-il donc impensable d'épanouir, au cœur de l'Europe, à cette croisée des chemins, que fait le pont de la Dyle, un *Collegium Universalis* philosophiquement audacieux parce que mûri dans sa foi, quadrilingue parce que fier de ses appartenances culturelles, et géographiquement dispersé selon ses besoins et non pas selon ses idéologies. Faut-il bâtir l'Europe sur une multitude d'oppositions ou sur l'unité d'une morale qui est sagesse de l'amour ?

Féru de justice mais empreint d'humanisme, critique du pouvoir qui se cherche mais avide d'empathie, André se discipline, s'entoure de silence, se cherche dans la sincérité et taraude la vérité avec humour. Il le fait pour mieux aimer ceux qu'il aime, pour mieux trouver la transcendance du mal, pour dialoguer avec Celui qu'il voulait présent en lui. Il était si émouvant parce que si engagé ; si passionné parce que si heureux d'être par l'autre et pour l'autre ; si désolé du mal que les autres s'infligent en cultivant leur ambition. Jamais l'humour ne le desservit. Il me montra la porte par laquelle il s'apprêtait à fuir lorsque Tildonk fut investi par la Gestapo. « C'est à un SS que je dois la vie, me dit-il ; s'il n'avait pas parlé avec son congénère, je serais passé et j'aurais été abattu ».

Je me souviens de lui, le numéro 48677, revenant de Buchenwald, ombre de lui-même, le crâne rasé, entrant dans l'auditoire central des

cliniques Saint-Raphaël, pour regarder, avec avidité, cette foule compacte qui l'accueillait. Si mes souvenirs sont valides, Madame, les étudiants venaient de vous offrir des fleurs. Nous nous étions préparés à l'ovationner. Mais tout en lui imposa le recueillement, la réserve, la pudeur. Il y eut un immense silence. D'une voix frêle, il nous invita à penser à ceux qui n'étaient pas revenus, à cet étudiant flamand qu'il avait soigné sur le chemin du retour, aux moyens de prévenir à jamais la récurrence de telles abominations, à la manière de reprendre la vie au-delà de l'amertume, à la honte de ceux qui payent leur gloire du sang des autres. André avait, du vrai résistant, la pudeur de son héroïsme, le dégoût de la vindicte, le sens de la paix, la sagesse d'une justice qui se sait condition d'amour, la passion de la vérité.

Dès son retour de captivité, il s'éprend d'une vie aux antipodes de la rage idéologique ; une vie qui confesse ses opinions par souci de vérité et par respect pour l'autre, une vie qui encourage l'autre, une vie où la science méticuleusement traitée ouvre à la transcendance amoureusement recherchée. Il accepte la responsabilité de la « Revue médicale de Louvain » (1957-1966), et fonde le *Leuvens Geneeskundig Tijdschrift* mais il s'écarte de la présidence de l'Académie et du décanat de la Faculté.

Lors de son éméritat, dans un discours superbe, le professeur Levy a marqué au coin, la portée morale de sa vie. « Il fut, dit-il, réélu à maintes reprises président du « *Mémorial national du Fort de Bredonk* ». Et d'ajouter : cette institution dont le but *unique* est l'éducation de la jeunesse ; un lieu où la haine, la violence et l'orgueil enseignent l'amour, la tolérance et l'humilité. Pour servir son pays comme le pays doit être servi, conclut notre collègue Levy, il faut avoir souffert, avoir compris. Il faut un idéal qui brave les tueurs d'idéal. Il faut avoir gardé le regard clair quel que soit le regard qui vous pénètre ». C'est là, au creuset de cette vie qui assume toutes les souffrances pour les combattre, que nous trouvons l'indomptable ambition d'André Simonart : éprouver sa vérité pour prôner la conciliation créatrice.

*
* * *

Il doit être merveilleux, Madame, d'avoir été choisie par cet homme d'élite. Il doit être plus merveilleux encore, de savoir que tous les honneurs qui lui furent rendus n'ont en rien prévalu à l'affection dont vous l'avez comblé. Vous êtes l'unique à pouvoir témoigner de cet homme austère et chaleureux. Vous avez vécu sa vie, vous avez

désiré ce qu'il aimait, dans le charme et l'intelligence de sa tendresse, dans l'inquiétude de votre séparation, dans le déchirement d'un foyer arraché à votre sollicitude, dans la gloire d'un devoir héroïquement accompli. Vous étiez toujours là, si discrètement présente, si oublieuse de vous-même, parce que vous vous saviez toujours première à son amour. Vous lui avez donné dix enfants dont une religieuse, à qui nous devons, mon épouse et moi, le meilleur de l'éducation de nos cinq filles, un prêtre séculier, à qui je dois le meilleur de mon second métier, et un missionnaire, André-Léon, rappel vivant de cet autre missionnaire, Léon Leloir, qui fut au chevet d'André, durant les moments les plus cruels de son incarcération à Buchenwald. Avec lui, vous avez passionnément cherché Dieu, sa justice, son amour, son humble vérité et votre prochain.

Nous sommes, Monsieur Godfraind et moi, restés bien en-deçà de ce que vous auriez pu dire. Mais nous tenions tellement à le dire -- à vous le dire --. Vous connaissez nos raisons : notre dévotion respectueuse.

Si André fut le rémanent d'une période révolue, il fut aussi l'inspirateur d'un renouveau dont tous vos enfants ont compris le sens et repris la mission. Ce n'est pas là le moindre de vos mérites. Ne tournons pas une page d'histoire. Notre discours, aujourd'hui, n'est pas une élogie ; nous célébrons, heureux, la vie d'un homme qui n'était qu'espérance parce qu'il portait en lui une bonne nouvelle. Si André reste tant de choses pour tant de monde, c'est parce que vous avez été auprès de lui tout ce que vous êtes. Sachez, Madame, que notre Académie vous en est profondément reconnaissante.

L'Assemblée, debout, se recueille longuement à la mémoire de l'éminent confrère disparu.